

DATE 31 mars 1978

RÉPONSES À L'ÉTUDE DE LA GESTION ET DU CONTRÔLE FINANCIER

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL
(31 MARS 1977)NOM DU MIN./ORGANISME/SOCIÉTÉ
AUTEUR DES RÉPONSES CONSEIL NATIONAL
DE RECHERCHES
CANADA

OBSERVATIONS ET RECOMMANDATIONS DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL	RÉPONSES DE L'ORGANISME EN 1977 RAPPORT	RÉPONSES AU 31 MARS 1978
<p>Il faut cesser d'allouer des sommes à la catégorie "Solde du budget" et attribuer plutôt les dépenses prévues aux articles courants, de façon à assurer un contrôle financier valable par l'analyse des écarts et à fournir une base pour la planification financière dans le future.</p> <p>BUDGETS D'ÉTABLISSEMENT</p> <p>Lors de la préparation des budgets d'établissement, on a eu peu recours à la direction fonctionnelle et aux conseils des Services financiers.</p> <p>Le Conseil devrait mettre au point des procédés appropriés lui permettant de préparer des budgets d'établissement valables répartis sur plusieurs années et veiller à ce que les Services financiers assurent une direction adéquate et se chargent de l'examen critique des budgets.</p>	<p>Recommandation acceptée</p> <p>Recommandation acceptée; les procédés visant à mettre au point un programme d'établissement réparti sur plusieurs années sont mis en oeuvre.</p>	<p>La catégorie "Solde de budget" a été largement éliminée des budgets des divisions mais subsiste dans le cas des fonds non attribués au début de l'année financière et qui demeurent sous la responsabilité du Vice-président.</p> <p>Le Comité des études tactiques prépare un programme d'établissement réparti sur plusieurs années et le soumet à l'approbation du Vice-président (Laboratoires) avant de l'incorporer aux soumissions au Conseil du Trésor. Les politiques et procédures à cet effet feront partie du Guide d'administration financière devant être publié en mars 1979.</p>